



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 2 novembre 2010  
19 heures 00**

-----

AS/VC

N° 001093

Donation de vingt  
oeuvres du peintre  
Paul GUIGOU

**Le mardi 2 novembre 2010 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

**ABSENTS** : Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

M. le Maire rappelle au conseil municipal les termes de la délibération n° 912 du 27 juillet 2009, portant approbation de principe quant à l'intérêt et l'opportunité d'accepter la donation d'une vingtaine d'œuvres du peintre (1834-1871) pour les collections du musée municipal.

Monsieur le Maire rappelle aussi que cette délibération ne mentionnait ni les titres et les caractéristiques des œuvres, ni les noms des généreux donateurs. Il convient donc aujourd'hui de compléter cette délibération en respectant la procédure qui s'applique pour les acquisitions des musées ayant le label « Musées de France ».

Monsieur le Maire indique que les donateurs, M. et Mme Gilles et Monique CUGNIER CUSENIER, habitant Paris, sont descendants de la famille de Paul GUIGOU, qu'ils ont habité dans le pays d'Apt pendant plusieurs dizaines d'années, et que la quasi-totalité de la donation est constituée d'œuvres qui ne sont jamais sorties de la famille, depuis le décès de Paul GUIGOU.

La donation se compose de :

### **Deux dessins**

- Route de la Nerthe dans l'Estaque, daté 1865 (dimensions avec cadre : 38 x 31,5 cm)
- Les rochers de Niolon à l'ouest de l'Estaque, daté 1861 (dimensions avec cadre : 44 x 36,5 cm)

### **Sept peintures à l'huile sur toile**

- Au Laurier près d'Apt, rocher de Saignon, non daté (dimensions avec cadre : 36,5 x 31,5 cm)
- Paysage de Provence, Les Baux, non daté (dimensions avec cadre : 43 x 32 cm)
- Bord de mer, daté 1865 (dimensions avec cadre : 68 x 47 cm)
- Auvergne, non daté (dimensions avec cadre : 64,5 x 55,5cm)
- Entrée de Cernay-la-Ville, daté 1865 (dimensions avec cadre : 54 x 45 cm)
- Le château de Lourmarin, daté 1866 (dimensions avec cadre : 45 x 31)
- Vue de l'Estaque, daté 1866 (dimensions avec cadre : 44 x 26,5 cm)

### **Cinq peintures à l'huile sur bois**

- Etang et vue sur le Luberon, non daté (dimensions avec cadre : 50,5 x 42,5 cm)
- Soleil couchant au bord de la Durance, non daté (dimensions avec cadre : 98 x 46 cm)
- Rivière dans les rochers, non daté (dimensions avec cadre : 54,5 x 63,5 cm)
- Grand' rue aux Baux, non daté (dimensions avec cadre : 51,5 x 61,5 cm)
- Les baigneuses, daté 1869 (dimensions avec cadre : 61 x 48 cm)

### **Deux peintures à l'huile sur carton**

- Lavandières sur le bord de la Durance, daté 1869 (dimensions avec cadre : 47 x 31,5 cm)
- Cap Pinéda, Marseille, daté 1869 (dimensions avec cadre : 44 x 26,5 cm)

### **Quatre aquarelles :**

- Bord de Durance, daté 1869 (dimensions avec cadre : 51 x 33 cm)
- Deux personnages et vol d'oiseaux, daté 1869 (dimensions avec cadre : 32,5 x 26 cm)
- Les Bords de l'Arc aux Milles, daté 1870 (dimensions avec cadre : 44 x 28,5 cm)
- Chemin avec personnages et grand arbre, daté 1870 (dimensions avec cadre : 38 x 29,5 cm)

M. le Maire rappelle au Conseil tout l'intérêt que représente pour les collections du musée l'acquisition de cet ensemble exceptionnel :

- Paul Guigou (1834-1871) est issu d'un milieu d'agriculteurs aisés de Villars. Destiné à la carrière de notaire, il se tournera vers la peinture en fréquentant l'académie des Beaux-Arts de Marseille et les grands paysagistes provençaux du milieu du XIXe siècle : Grésy, Loubon, Monticelli, Huet..., et plus tard à Paris : Bazille, Sisley, Monet... Il a peint essentiellement de nombreux paysages en Provence, mais aussi dans la région parisienne et en Algérie.

- Sa conception de la représentation du paysage lui donne une place à part parmi les courants artistiques de son époque : ses compositions invitent à une visite en profondeur d'un paysage dont l'horizontalité est souvent cassée par un élément du second plan (falaise, arbre, rocher,...) ou dont la disposition centrée est animée par quelques personnages de petite taille.

- La vision de la Provence que nous propose Guigou est essentiellement celle d'un pays rural, à l'écart des centres urbains et industriels qui sont entrain de naître et de se développer à la même époque.

- En même temps que Guigou, et dans les années suivantes, de nombreux photographes, en particulier dans le pays d'Apt, explorent les mêmes thèmes que le peintre. Le musée municipal conserve une collection de photographies, ainsi que deux tableaux paysagers contemporains de

Guigou, qui permettront, avec cette donation, de montrer le pays d'Apt et la Provence tels que les voyaient les contemporains de la révolution industrielle.

- Cet ensemble permettra de créer une section intitulée : « Le pays des peintres et des photographes ». Il constituera en quelque sorte l'apogée du parcours du visiteur dans le musée rénové. Il fera également la transition avec les collections du Musée de l'Aventure Industrielle.

M. Le Maire propose au Conseil municipal d'accepter cette donation et sollicite l'autorisation de signer les actes qui s'y rapporteront.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**CONSIDERE** que la donation de vingt œuvres de Paul Guigou par M. et Mme CUGNIER CUSENIER présente un intérêt manifeste pour les collections du Musée municipal, et en particulier pour la connaissance de la représentation des paysages dans le pays d'Apt à une époque de grandes transformations économiques et industrielles.

**DECIDE** d'accepter la donation telle qu'elle est présentée ci-dessus, ordonne son affectation aux collections du Musée Municipal, et son inscription dans l'inventaire des acquisitions de l'année 2010, et demande que cette acquisition soit présentée à l'avis de la Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions des Musées de France.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes qui s'y rapportent auprès des notaires de la ville d'Apt et des donateurs, et à prendre toutes dispositions pour faire acheminer la collection au musée municipal.

**DEMANDE** à Monsieur le Maire de faire présenter cette collection de façon permanente dans l'espace d'exposition du Musée de l'Aventure Industrielle, dans l'attente de la rénovation et du réaménagement du Musée d'Histoire et d'Archéologie.

**DEMANDE** à Monsieur le Maire de remercier les généreux donateurs au nom de la Ville d'Apt.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**